

LA DYNAMIQUE MARITIME

Le nautisme

Nantes Métropole, la CARENE Saint-Nazaire Agglomération et Cap Atlantique ont lancé en 2018, avec les acteurs économiques, académiques et institutionnels du territoire, une stratégie commune pour développer la filière nautique à l'échelle de l'estuaire.

La stratégie de développement de la filière nautique à l'échelle du bassin nautique Loire Océan

Engagés depuis 2017 dans une démarche collective pour le développement du bassin Loire Océan, Cap Atlantique, la CARENE et Nantes Métropole contribuent à renforcer la filière nautique à l'échelle régionale et les synergies entre les acteurs de l'écosystème nautique.

La stratégie nautisme Loire Océan

La stratégie nautisme Loire Océan repose sur 4 piliers qui seront des marqueurs forts et spécifiques pour le territoire et la filière économique à l'échelle nationale et internationale :

1. Créer un écosystème d'innovation en matière de nautisme d'envergure internationale

La montée en puissance de cet écosystème s'articulera autour :

- ▶ de la valorisation et la densification de l'offre de formation pour le secteur nautique afin de renforcer la visibilité de tous les cursus du territoire, du CAP au doctorat, au niveau européen ;
- ▶ d'un travail qui va être mené en collaboration avec la région des Pays de la Loire et les structures d'accompagnement pour renforcer l'émergence et le développement des starts-up et entreprises du secteur ;
- ▶ d'un fort soutien donné à l'expérimentation pour développer les technologies, produits, process et services innovants dans une démarche qui s'apparente au Citylab de la métropole nantaise, à décliner autour des 3 bassins de navigation Loire Océan et de leurs infrastructures. La question de la valorisation des données publiques sera également explorée dans ce cadre ;
- ▶ de la réflexion autour de l'open innovation et du croisement des filières, qui doit être lancée notamment autour d'un événement phare portant sur l'innovation dans les usages du nautisme.

2. Renforcer le volet production de la filière nautique en accompagnant l'implantation et le développement des PME et grands groupes

3. S'appuyer sur les projets structurants des 3 territoires de Nantes Métropole, de la CARENE et de Cap Atlantique

Le projet de l'usine électrique sur le Bas Chantenay à Nantes, futur lieu vitrine de la filière nautique dans la métropole nantaise, ou les projets de ports du futur à Saint-Nazaire et à Pornichet permettront de faire gagner en visibilité la filière mais seront également pensés comme de véritables supports d'expérimentation de la filière nautique de demain.

4. Renforcer l'accès aux pratiques pour tous et valoriser la nouvelle identité nautique du bassin Loire Océan

Développer la filière c'est aussi rendre les différents plans d'eau plus accessibles à tous les profils, diversifier les supports de navigation et le faire savoir. L'idée est de faire connaître au plus grand nombre des plans d'eau insuffisamment connus et reconnus. Cela passe par des événements d'envergure comme le territoire en a le secret (The Bridge, Débords de Loire, La mer XXL, ...), des événements loisirs et sportifs organisés par les clubs locaux en développant également des compétitions de renommée nationale et européenne autant que des événements culturels exemplaires. Une vraie stratégie d'attractivité va être posée, valorisant l'alliance unique d'un littoral actif et identifié par les pratiquants avec le dynamisme d'une grande métropole. La mise en oeuvre d'un stand commun aux 3 collectivités, sous l'égide de la région, lors du dernier salon "Nautic" a marqué la première étape de cette stratégie concertée.

Le plan d'actions

Ce projet ne pourra aboutir sans une offre portuaire performante. Une réflexion pourra donc être engagée pour aller dans le sens d'actions communes et d'une communication partagée.

Nantes Métropole, la CARENE et Cap Atlantique vont mettre en place plusieurs groupes de travail pour décliner ce plan d'actions et installer un groupe de pilotage avec les acteurs de la filière - entreprises, académiques, clubs, ainsi que les principaux acteurs institutionnels (Région Pays de la Loire, Département de Loire-Atlantique et CCI notamment) - s'appuyant sur les spécificités de chacune des villes et des intercommunalités.



Le bassin nautique Loire Océan

- **1 port de plaisance** à Pornichet (1 150 anneaux à flot et 500 places au port d'échouage), dont l'ambition est d'en faire le 3e port de plaisance de la façade Atlantique, adapté aux nouveaux usages ;
- **1 projet de port urbain** nouvelle génération à Saint-Nazaire ;
- **3,4 M€** de 2016 à 2024 pour le développement des pratiques nautiques à Saint-Nazaire ;
- **18 communes** : Assérac, Arzal, Batz-sur-Mer, Camoël, Carquefou, Guenrouët, La Baule-Escoublac, La Chapelle-sur-Erdre, La Roche-Bernard, La Turballe, Le Croisic, Le Pouliguen, Mesquer-Quimiac, Nantes, Pénestin, Piriac-sur-Mer, Pornichet, Saint-Nazaire ;
- **15 associations de promotion** de la pratique du nautisme ;
- **de grands évènements** populaires : Saint-Nazaire Côté Plages, Le Tour de France à la Voile, Women's Cup.



Communauté d'agglomération de la Presqu'île de Guérande Atlantique

3 Avenue des Noëles
44503 La Baule-Escoublac Cedex

☎ 02 51 75 06 80